

RCS : ALBI
Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00305
Numéro SIREN : 821 849 304
Nom ou dénomination : ALARY MENUISERIES

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 3031

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		Sasu ALARY MENUISERIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		128 AVENUE JEAN BAPTISTE CALVIGNAC 81400 CARMAUX			
SIRET		8 2 1 8 4 9 3 0 4 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
				Net	
IMMOBILISATIONS					
AC I F I M M O B I L I S E	Immobilisations incorporelles	010	49 400	012	49 400
	Fonds commercial*				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	101 989	030	79 248
	Immobilisations financières * (1)	040	600	042	600
Total I (5)		044	151 989	048	129 248
AC I F C I R C U L A N T	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	58 047	052	58 047
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances	068	47 581	070	47 581
	(2) Clients et comptes rattachés *				
	Autres* (3)	072	28 613	074	28 613
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	88 135	086	88 135
	Charges constatées d'avance*	092	8 268	094	8 268
	Total II	096	230 645	098	230 645
Total général (I + II)		110	382 633	112	359 893
PASSIF				Exercice N NET	
C A P I T A U X P R O P R E S	Capital social ou individuel*	120	50 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	5 000		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	41 502		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	37 306		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	133 808		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
D E T T E S (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	23 195		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	71 924		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	96 357		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	34 609		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	226 084		
Total général (I + II + III)		180	359 893		
R E N V O I S	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **Sasu ALARY MENUISERIES** Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale*
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	49 400	402		404		406	49 400	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 613	442	515	444		446	3 128	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	10 000	452	3 344	454		456	13 344	
	Matériel de transport	460	34 008	462	51 167	464	295	466	84 880	
	Autres immobilisations corporelles	470	637	472		474		476	637	
Immobilisations financières	480	600	482		484		486	600		
TOTAL		490	97 258	492	55 025	494	295	496	151 989	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	989	532	609	534		536	1 599
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 500	542	1 201	544		546	5 701
	Matériel de transport	550	5 695	552	9 439	554	128	556	15 006
	Autres immobilisations corporelles	560	223	562	212	564		566	436
TOTAL		570	11 408	572	11 461	574	128	576	22 741

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	CITROEN	2	C3 SOCIETE	3		4		5	
		JUMPY		CREDIPAR						
	6		7		8		9		10	

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Court terme * ⑤	Plus ou moins-values					
						Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	173	127	46	4 167	4 121						
2	122	1	121	3 750	3 629						
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	295	580	126 582	166 584	7 917	586	7 750	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⑨											
Régularisations											
TOTAL											

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210P et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SASU ALARY MENUISERIES
SASU au capital de 50 000 euros
Siège social : 128 AVENUE JEAN BAPTISTE CALVIGNAC
81400 CARMAUX
RCS n°821849304- RCS ALBI

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME DECISION

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 37 306.43 Euros formant un résultat affectable de 37 306.43 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 14284 Euros, soit 0.29 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 01/08/2022 ;
- Aux autres réserves pour 23 022.43 Euros ;

Sur ce dividende, et pour l'actionnaire personne physique, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12.80% pour l'actionnaire qui n'a pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2021. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à l'actionnaire.

Les droits bruts de l'actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- L'actionnaire unique : 14 284.00 Euros, éligibles aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- L'actionnaire unique : 10 000.00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des précédents exercices.

Certifiés Conforme par l'Associé unique- Président
Mr. Guy ALARY





EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

34 Route de Fauch

81000 ALBI

Tél. 05 63 43 20 30 – Fax 05 63 43 20 39

albi@apodis.org



**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALBI
Place du Palais
BP 156**

81005 ALBI CEDEX

DECHARGE DE REMISE
DEPOT DES COMPTES

ALBI, Le 28 Juillet 2022

Adhérents :

ALARY MENUISERIES SASU

Documents ci-joints :

- * Caisse d'Epargne N° 0001463 d'un montant de 45.34 €
daté du 28/07/2022
- * Extrait du Procès-verbal des décisions de l'associé unique du
30 Juin 2022.
- * Bilan 2033 – Actif – Passif, Compte de Résultat, Immobilisations
clos au 31/12/2021, signé.

Document à nous retourner daté et signé à

**APODIS
34 Route de Fauch
81000 ALBI**

Siège social : 100 allée de Barcelone – BAL 103 – 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 11 06 66 – Fax 05 61 13 66 93 – toulouse@apodis.org

Association de Gestion et de Comptabilité inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Toulouse Midi Pyrénées

Association régie par la loi 1901 - N° Siret : 32924366100041 – APE 6920 Z – Numéro TVA : FR74329